Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 14

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192881

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que lo menistrè, à cein que desâi, et que savâi tot per tieu cein que y'avâi dessus. Po la leinga, sè sarâi branquâ contrè on avocat et mémameint contrè 'na fenna et se vo z'avia z'u lo malheu dè lo couïenâ, vo z'étiâ su d'étrè met dein on sa à recoulon, la téta la premire.

Onna demeindze, l'étâi z'u âo predzo, rein què po eimbétâ lo menistrè, kâ l'avâi onna deint contrè, et va s'achetâ découtè la chére. Tandi lè coumandémeints, Notre aide, Mes frères et lo chaumo, n'a pas pipâ lo mot; mâ quand lo menistrè a z'u coumeinci à prédzi lo prédzo, lo Djan lâi copé lo subliet, rappoo à oquiè que lo menistrè vegnâi dè derè, et lâi fâ: « Ça, c'est de Bossuet! » (Stu Bossuet étâi on menistrè dâi z'autro iadzo qu'avâi marquâ su on lâivro cein que lo menistrè avâi de). Lo menistrè ne repond rein, mâ va adé. On momeint aprés, lo compagnon fâ: « Ça, c'est de Massillon! » (On autro vîlhio menistrè dè dévant la démechon), et trâi âo quatro iadzo lâi a de dinsè dâi z'afférès. Ma fâi à la fin, cein a eingrindzi lo menistrè, que s'est arrêta tot net, que l'a vouâiti âo blianc dâi ge et que lâi a de:

— Vous êtes un impertinent!

— Ça, repond lo Djan, ça, c'est de vous.

Adon quand lo menistrè a vu que clliâo dâo conset dè perrotse étiont mau à lâo z'ése, et que dâi dzeins, mémameint dâi fennès, sè catsivont la frimousse po rirè, l'a botsi son prédzo po arretâ la tapetta à cé tsancro dè Djan, qu'escandalisâvè clliâo que vegnont âo prédzo po ein profitâ et na pas po rirè dâi lubiès d'on gaillâ mau einteinchounâ.

Prononciation. — L'Académie française tenait un jour séance pour la révision de la sixième édition de son dictionnaire. On en était à la lettre T, et le secrétaire de la commission de rédaction fit l'aveu que l'on n'avait pu suffisamment s'entendre sur les règles à poser pour la prononciation de cette lettre lorsqu'elle se rencontre au milieu des mots.

Un honorable membre, dont la compétence n'était pas généralement reconnue sur de telles matières, se leva alors et, pour trancher la difficulté, il proposa de décider, en vertu de l'analogie, que, de même que *s* entre deux voyelles a le son de *z*, ainsi le *t* entre deux voyelles doit se prononcer comme le *c*. Il cita à l'appui de son opinion les mots *patience*, *ambition*, *péripétie*, *éducation*, et une foule d'autres encore.

Après qu'il se fut escrimé à soutenir cette étrange loi grammaticale, un académicien, qui s'était tenu silencieux sur son fauteuil, et qui avait écouté avec un fin sourire, se leva enfin : c'était Charles Nodier, le savant et spirituel philologue:

« Mon cher collègue, dit-il de sa voix la plus hypocritement bénévole, prenez *picié* de mon ignorance et faites-moi l'*amicié* de me répéter la *moicié* des belles choses que vous venez de dire. »

Ces paroles, prononcées avec la bonhomie qui caractérisait Nodier, excitèrent une hilarité que celui-là seul à qui elles étaient adressées n'eut pas le bon esprit de partager. On comprend toutefois que l'incident mit fin à la discussion ; la séance fut levée.

Manœuvre de chemin de fer (*Conteur* du 19 mars). — Solution: L'un des trains, le train A, par exemple, entrera sur la voie d'évitement et en occupera la totalité, cela après qu'on aura détaché et laissé en arrière sur la voie principale, la partie de ce train qui ne peut se loger sur la voie d'évitement. Le train B, tout en repoussant en arrière les wagons détachés du train A, s'avancera de façon à laisser à celui-ci la voie libre. Le train A sortira de la voie d'évitement et s'arrêtera sur la voie principale à une certaine distance. Alors on attachera au devant de la locomotive du train B la partie du train A laissée en arrière; le train B rebroussera chemin en passant par la voie d'évitement, sur laquelle il abandonnera les wagons du train A. Il reculera encore, jusqu'à ce qu'il puisse passer sur la voie principale, puis poursuivra son chemin. Le train A reviendra alors prendre ses wagons laissés sur la voie d'évitement et continuera aussi sa route.

Réponses justes: MM J. Bachelin, Neuchâtel; Eug. Bastian, au Grenet; Mermod, à Clarens; Willaret, à Winterthur; Collet, à Genève. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Mermod.

La plupart des personnes qui nous ont donné des réponses fausses n'ont pas réfléchi que les manœuvres des wagons ne pouvaient se faire pratiquement à bras, mais nécessitaient l'emploi de l'une ou de l'autre des deux machines.

Charade.

Mon premier et mon trois
Bien haut je les proclame,
Sont communs dans la gamme,
A la merci des voix.

Le deux sera parfois
Une plainte de l'âme,
Ou bruit d'être qui clame :
On l'entend dans les bois.

Passons à mon ultième
Un grand état qu'on aime
Lorsqu'on en est enfant.

Tout est pour une offense
Réplique ou mieux défense ;
Reproches bien souvent.

Conseils aux ménagères. — D'après un praticien russe, on peut parfaitement s'assurer soi-même de la bonté du thé que l'on achète, par le procédé suivant:

Mettez une pincée de thé dans un verre, versez dessus un peu d'eau froide et agitez.

Le thé pur et vrai ne colorera l'eau que très légèrement, tandis que du thé fraudé et teint donnera de suite une infusion colorée.

Continuez l'expérience, faites bouillir séparément vos deux échantillons, laissez-les refroidir et la différence sera encore plus marquée.

Le thé fraudé, après l'ébullition, devient encore plus foncé, mais reste transparent et clair, tandis que le thé vrai prend une teinte plus claire, mais légèrement louche.

Ceci provient du tannin qui se trouve et doit se trouver dans le thé, tandis que le thé fraudé n'en contient plus.

THÉATRE — Demain, dimanche, irrévocablement, dernière représentation de **Michel Strogoff**, pièce à grand spectacle. — *Prix réduits.* — Le moment est donc venu, pour ceux qui n'ont pas encore vu ce drame émouvant de Jules Verne et D'Ennery, de profiter de l'occasion.

Boutades.

Un dame de la haute société avait obtenu de M. Ingres qu'il fît le portrait de son fils en même temps que le sien. La dame était jeune et belle; elle s'était placée avec grâce, tenant son enfant, âgé de deux ans. L'illustre artiste commence, travaille, interrompt, poursuit son œuvre, avec cette patience qui fut l'un des caractères de son talent.

Cependant, les années se passaient et le portrait avançait lentement. M. Ingres se disposa tout à coup à le terminer enfin. Il prend jour, fait venir la dame, et, au moment de commencer, il s'arrête:

— Et votre enfant, vous ne l'avez pas amené. Il est indispensable qu'il pose en même temps que vous sur vos genoux.

— Mais, monsieur, répond la dame confuse, c'est que mon fils est à l'Ecole polytechnique!...

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

**Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 50. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25 — Canton de Genève 3 % à fr. 104.— De Serbie 3 % à fr. 81,—. — Bari, à fr. 60,—. — Barletta, à fr. 39,—. — Milan 1861, à fr. 39,—. — Milan 1866, à fr. 12,—. — Venise, à fr. 25,50 — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 102,50. — Bons de l'Exposition, à fr, 6,—. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14, 25. — Tabacs serbes, à fr. 13,50. *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Cᵉ, *Ancienne maison J. Guilloud.* — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.